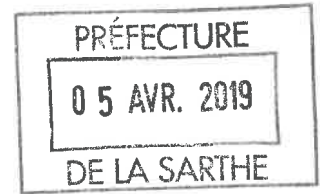




CR n° 11617

PREFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE



Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt
des Pays de la Loire

**Service régional de l'environnement,
de la forêt et du bois**

5 rue Françoise Giroud
CS 67516
44235 NANTES cedex 2

Monsieur le préfet de la Sarthe

Place Aristide Briand

72041 LE MANS cedex 9

Affaire suivie par : Pascal Normant

Tél. : 02 72 74 71 63
Fax : 02 72 74 70 01

Courriel : srefob.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Objet : Avis de la DRAAF sur la consultation relative au Plan
de Prévention du Risque Inondation (PPRI), de
l'agglomération du Mans par les rivières Sarthe et Huisne.

Nantes, le 03 AVR. 2019

En date du 6 mars 2019, vous m'avez transmis un dossier pour avis, dans le cadre de la consultation relative au plan de prévention du risque inondation, de l'agglomération du Mans par les rivières Sarthe et Huisne.

Après une étude du dossier par mes services, celui-ci n'appelle pas de remarques.

11 AVR. 2019

DDT 72	Attribution	Suite à donner	Informatio..
Dir SEE			
P.T.E.E.			
RA	p	A 2019 / 014	
E.P			
F.C.N.			
A.E.			

Le Chef du Service Régional de
l'Environnement de la Forêt et du Bois


Arnaud MILLEMANN

Copie : DDT 72/SEE